



RÈGLEMENTS DE COURSES

RULES OF RACING

ÉVÉNEMENTS
MISSION DRAGON BOAT
EVENTS



MONTREAL
INTERNATIONAL DRAGON BOAT
CHALLENGE



COUPE DU
QUÉBEC
CUP

22 DRAGONS

1. GÉNÉRAL

- 1.1. Mission Dragon Boat (MDB) suit les règlements de courses de Dragon Boat Canada (DBC). Les règles contenues dans ce document complètent ou apportent des précisions à ces règlements.
- 1.2. Les événements couverts par ces règlements sont:
 - 1.2.1. H2O Open
 - 1.2.2. Knockout de Lachine
 - 1.2.3. Challenge international de bateau-dragon de Montréal
 - 1.2.4. Coupe du Québec

2. LES DIVISIONS

- 2.1. Les équipes participant dans la division sport lors des événements de MDB équivalent à la Division I dans les règlements de course de DBC.
- 2.2. Les équipes courant dans la division communautaire lors des événements de MDB équivalent à la Division III dans les règlements de course de DBC. Les courses de la division communautaire se tiennent selon les règlements de DBC, avec les exceptions précisées à la section "4. Composition des équipes".

3. ÉQUIPEMENT DE FLOTTAISON

- 3.1. Les membres des équipes (pagayeurs, tambourineurs et barreur) de la division communautaire doivent porter, lorsqu'ils sont à bord d'un bateau-dragon, une veste de flottaison non gonflable reconnue par la Garde côtière canadienne ou la United States Coast Guard.
- 3.2. Les vestes de type ceinture/sac-ceinture de flottaison portées à la taille (gonflables manuellement) sont interdites pour toutes les personnes participant dans la division communautaire.

4. COMPOSITION DES ÉQUIPES

- 4.1. **Définitions**
 - 4.1.1. **Pagayeur sport** : Tout pagayeur inscrit avec une équipe participant dans une catégorie sport, incluant toutes les classes d'âge, de genre et autres reconnues par DBC.
 - 4.1.2. **Pagayeur communautaire** : Tout pagayeur inscrit uniquement avec une ou des équipes de la division communautaire.
- 4.2. Les classifications s'appliquent à l'événement en entier seulement.
- 4.3. Le comité organisateur se réserve le droit d'examiner les situations au cas par cas afin de protéger l'intégrité de la division communautaire.
- 4.4. Pagayeurs sport dans la même division communautaire
 - 4.4.1. Un pagayeur ne peut pas courir à la fois dans une équipe mixte sport et une équipe mixte communautaire.
 - 4.4.2. Un pagayeur ne peut pas courir à la fois dans une équipe féminine sport et une équipe féminine communautaire.

- 4.4.3. Un pagayeur ne peut pas courir à la fois dans une équipe open sport et une équipe open communautaire.
- 4.4.4. Cette règle ne s'applique pas au barreur ni au tambourineur. Aucune modification à l'horaire ne sera apportée pour accommoder un barreur ou un tambourineur en conflit.
- 4.5. Pagayeurs sport dans une division communautaire différente
 - 4.5.1. Une équipe communautaire open ou féminine peut contenir un maximum de 2 pagayeurs inscrits avec une équipe sport mixte.
 - 4.5.2. Une équipe communautaire mixte peut contenir un maximum de 2 pagayeurs inscrits avec une équipe sport open ou féminine.
 - 4.5.3. Cette règle ne s'applique pas au barreur ni au tambourineur. Aucune modification à l'horaire ne sera apportée pour accommoder un barreur ou un tambourineur en conflit.
- 4.6. Listes des membres des équipes communautaires
 - 4.6.1. Les listes d'équipes communautaires doivent être soumises 7 jours avant l'événement. Les pagayeurs sport doivent être clairement identifiés sur la liste. Les pagayeurs devront avoir une pièce d'identité avec photo lors de l'embarquement, dans l'éventualité d'une vérification des listes.

5. BARREURS / TAMBOURINEURS

- 5.1. Les tambourineurs sont obligatoires pour tous nos événements.
- 5.2. Les équipes ne disposant pas de leur propre barreur et/ou leur tambourineur doivent faire la demande de réservation de service par écrit à l'avance à l'organisateur à l'adresse info@missiondragonboat.com.
- 5.3. Des frais additionnels seront facturés à l'équipe pour chaque barreur et/ou tambourineur fourni par MDB:
 - **25 \$** (taxes en sus) par course en ligne droite
 - **50 \$** (taxes en sus) par course de 2 000 m

1. GENERAL

- 1.1. Mission Dragon Boat (MDB) follows the Dragon Boat Canada (DBC) rules of racing. The rules contained in this document supplement or clarify those regulations.
- 1.2. The events covered by these rules are:
 - 1.2.1. H2O Open
 - 1.2.2. Knockout de Lachine
 - 1.2.3. Montreal International Dragon Boat Challenge
 - 1.2.4. Coupe du Québec

2. DIVISIONS

- 2.1. Teams competing in the sport division at MDB events are equivalent to Division I in the DBC rules of racing.
- 2.2. Teams competing in the community division at MDB events are equivalent to Division III in the DBC rules of racing. Community division races are held under DBC rules of racing, with the exceptions outlined in section "4. Crew Compositions".

3. PERSONAL FLOTATION DEVICES (PFDs)

- 3.1. All community division team members (paddlers, drummers and helm) must wear a non-inflatable PFD recognized by the Canadian Coast Guard or the United States Coast Guard when aboard a dragon boat.
- 3.2. Belt/fanny pack-style PFDs worn at the waist (manually inflatable) are prohibited for all individuals competing in the community division.

4. CREW COMPOSITIONS

- 4.1. Definitions
 - 4.1.1. Sport paddler: Any paddler registered with a crew competing in a sport category, including all age, gender and other racing classes recognized by DBC.
 - 4.1.2. Community paddler: Any paddler registered solely with a community division crew(s).
- 4.2. Paddler classifications apply to the entire event only.
 - 4.2.1. The organizing committee reserves the right to review situations on a case-by-case basis in the interests of protecting the integrity of the community division.
- 4.3. Sport paddlers in the same community division
 - 4.3.1. A paddler may not compete on both a sport mixed and a community mixed crew.
 - 4.3.2. 4.4.2. A paddler may not compete on both a sport women's and a community women's crew.
 - 4.3.3. A paddler may not compete on both a sport open and a community open crew.
 - 4.3.4. This rule does not apply to the helm or drummer. No modifications to the schedule will be made to accommodate a helm or drummer who may have a conflict.
- 4.4. Sport paddlers in a different community division

- 4.4.1. A community open or women's crew may contain a maximum of 2 paddlers registered with a sport mixed crew.
- 4.4.2. A community mixed crew may contain a maximum of 2 paddlers registered with a sport open or women's crew.
- 4.4.3. This rule does not apply to the helm or drummer. No modifications to the schedule will be made to accommodate a helm or drummer who may have a conflict.
- 4.5. Community crew rosters
 - 4.5.1. Community rosters must be submitted 7 days prior to the event. Sport paddlers must be clearly indicated on the roster. Paddlers will be expected to have a photo ID with them at boarding in the case a roster check takes place.

5. **HELMS / DRUMMERS**

- 5.1. Drummers are mandatory for all our events.
- 5.2. Teams that do not have their own helm and/or drummer must submit a written service request in advance to the organizer at info@missiondragonboat.com.
- 5.3. Additional fees will be charged to the team for each helm and/or drummer provided by MDB:
 - \$25 (plus taxes) per straight race
 - \$50 (plus taxes) per 2,000 m race